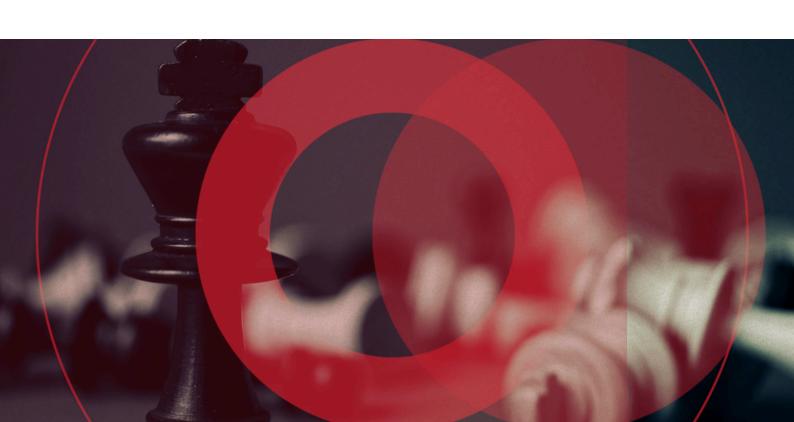




PRÉVENIR, SOIGNER, ACCOMPAGNER AUTREMENT

QUEL CADRE RÉGLEMENTAIRE POUR LES PRATIQUES DE SOINS NON CONVENTIONNELS?

JEUDI 23 OCTOBRE 2025 – PALAIS DU LUXEMBOURG, SALLE MÉDICIS



Présentation de l'événement



Face aux tensions qui fragilisent notre système de santé (saturation des établissements, pénurie de professionnels, inflation des dépenses), l'**urgence d'innover** n'a jamais été aussi forte.

Les **thérapeutiques non médicamenteuses** apparaissent comme un levier d'efficience : elles renforcent la prévention, améliorent la qualité de la prise en charge des patients et contribuent à la soutenabilité économique du modèle. Validées scientifiquement et distinctes des « médecines douces », elles ouvrent des perspectives concrètes qu'il convient d'étudier.

C'est dans cet esprit que la **Sénatrice du Bas-Rhin**, **Laurence Muller-Bronn**, parraine une journée de sensibilisation et de dialogue organisée au Palais du Luxembourg, réunissant professionnels de santé, sociétés savantes, représentants de patients, établissements, décideurs publics, financeurs et organisations professionnelles.



« La santé de demain doit conjuguer innovation, humanisme et efficience. Les thérapeutiques non médicamenteuses offrent une voie crédible pour répondre aux défis de notre système. »

Sénatrice Laurence Muller-Bronn

Les thématiques à l'honneur

Parmi les grandes thématiques abordées dans le cadre de cette journée figurent, entre autres : la prévention, l'alimentation, la pratique sportive, l'accompagnement des addictions, des maladies chroniques et des maladies neurodégénératives, la santé mentale, la qualité de la prise en charge, la pédiatrie, le handicap et les soins palliatifs.

Les temps forts

Sept tables rondes permettront d'aborder les grands enjeux des thérapeutiques nonmédicamenteuses, à travers l'expérience des patients et usagers, de scientifiques, de professionnels de santé, de thérapeutes, d'institutions et de décideurs...

Le matin, place aux constats et aux enjeux. Les discussions mettront en avant le vécu et les attentes des patients, la montée en puissance des pratiques dans la prévention et les parcours de soin, leur intégration progressive dans les hôpitaux et les établissements médico-sociaux, ainsi que leur rôle croissant dans l'accompagnement du vieillissement. Autant de thématiques qui touchent au quotidien des Français et interrogent l'avenir de notre système de santé.

L'après-midi, cap sur les solutions. Les intervenants exploreront les conditions d'une démarche scientifique adaptée, les perspectives du référencement des INM, mais aussi les enjeux cruciaux de l'encadrement réglementaire. Enfin, un panel réunissant des financeurs publics et privés ouvrira la réflexion sur la soutenabilité et la reconnaissance économique de ces pratiques.



PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DU PROGRAMME

9h00 | Ouverture de la journée par Mme la Sénatrice Laurence Muller-Bronn

9h15 | Table ronde 1 - Un engouement grandissant pour les thérapeutiques non médicamenteuses : chiffres clés, point de vue des patients et des aidants

- Christine Belhomme, Présidente du Réseau Allié Santé
- Yaël Panot, Directeur d'établissements médico-sociaux, Association Addictions France
- Patrick Basset, Président du Syndicat National des Ostéopathes du Sport (SNOS)
- Solange Arnaud, fondatrice et Présidente de Médoucine

10h00 | Table ronde 2 - Quelles opportunités pour développer la prévention?

- Pr. Franck Chauvin, Cancérologue, Pr. de Santé Publique
- Pr. Grégory Ninot, Président de la Non-Pharmacological Intervention Society
- Christian Acknin, Directeur Général de Santéclair
- **Pierre Grenet,** Président de l'Organisation du Métier de Naturopathe Éducateur de Santé (OMNES)

10h45 | Pause

11h00 | Table ronde 3 - Quelles opportunités pour l'hôpital?

- **Dr François Lun,** Neurologue, Chef de service chez Groupe hospitalier Nord-Essonne
- Cédric Lussiez, Directeur général du Groupe hospitalier Nord-Essonne
- **Delphine Girard,** Musicothérapeute, Service de neurologie, Unité neuro-vasculaire, Groupe hospitalier Nord-Essonne

1h30 | Table ronde 4 - Quelles opportunités pour accompagner le vieillissement de la population ?

- Christine Tabuenca, Directrice générale de la Fondation Médéric Alzheimer
- Dr Laure Jouatel, Gériatre, Directrice Médicale Médico-Social LNA
- Julie de Stoutz, Musicothérapeute clinicienne exerçant dans les secteurs de la gériatrie et du handicap, Présidente de la Fédération Française des Musicothérapeutes
- Julien Carretier, Responsable projets Santé publique, Centre National des soins palliatifs et de la fin de vie

12h20 | Conclusion de la matinée par Mme la Députée Sandrine Josso

AleVia Conseil 4

114h00 | Regards croisés société civile et armées par Rémi Macarez, Médecin général inspecteur 2S, Directeur d'hôpital au CH de Dieppe

14h20 | Table ronde 5 - Une démarche scientifique adaptée

- Laurence Verneuil, Chercheur universitaire et vice-présidente du Collège Universitaire de Médecine Intégrative et Complémentaire (CUMIC).
- **Séverine Lambert**, Ostéopathe pédiatrique, Présidente de la SEROPP et de L'Unité Pour l'Ostéopathie.
- Aude Menteaux, musicothérapeute à l'ICM Institut du Cancer de Montpellier, Secrétaire de la Fédération Française des Musicothérapeutes.
- **Benjamin Dupuis**, Naturopathe, Directeur général de l'OMNES, Vice-président de la WNF Fédération mondiale de naturopathie.

15h10 | Pause

15h30 | Table ronde 6 - L'Encadrement réglementaire

- **Philippe Sterlingot**, Ostéopathe, Président du Syndicat Français des Ostéopathes (SFDO) et de l'Osteopathic International Alliance (OIA)
- **Mikael Genguelou**, Responsable pédagogique et membre de la Fédération Française des Musicothérapeutes
- Pierre Grenet, Président de l'OMNES

16h20 | Table ronde 7 - Le point de vue des financeurs

- Fabienne Cournarie, Directrice Prévention Santé, Intériale Mutuelle
- **Benjamin Leroux,** Responsable du Centre national de ressources et de preuve dédié à la prévention de la perte d'autonomie, Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

17h00 | Clôture des travaux par Mme la Sénatrice Laurence Muller-Bronn.



Focus sur trois professions entourées d'experts renommés

Partage d'expériences, regards croisés, pistes de solutions... Les patients, les usagers, les aidants sont invités à **faire part leurs expériences et à témoigner des bénéfices** de thérapeutiques non médicamenteuses telles que l'ergothérapie, l'activité physique adaptée, la sophrologie, l'hypnothérapie... préconisés par le corps médical, à titre complémentaire.

Un gros plan sera réalisé sur **trois professions témoins** : les ostéopathes, les musicothérapeutes et les naturopathes qui feront la lumière sur la singularité de leurs approches et la réglementation qu'ils sollicitent pour encadrer leurs professions.

Le saviez-vous?

Focus ostéopathie

- 90 % des Français souhaite l'intégration des ostéopathes dans les maisons de santé, les hôpitaux, les fédérations sportives et les EHPAD [1].
- 33 % des patients renonceraient aux soins en ostéopathie en cas de déremboursement par les complémentaires santé [2].
- Les écoles d'ostéopathie sont agréées par le Ministère de la Santé (DGOS).

(Tables rondes 2, 5 et 6)



Focus musicothérapie

Déjà présente dans les hôpitaux, les EHPAD et de nombreux établissements médico-sociaux, la musicothérapie s'impose comme une pratique de soin essentielle auprès des patients les plus vulnérables. Ses bénéfices, largement documentés par la Haute Autorité de Santé et Santé publique France, démontrent l'efficacité des approches non médicamenteuses.

AleVia Conseil — 7

^[1] Sondage Odoxa, Mai 2025.

^[2] Sondage Odoxa, Septembre 2025.

Une reconnaissance officielle de la profession permettrait d'assurer la qualité et la sécurité des pratiques, de renforcer la santé mentale, les soins palliatifs et l'humanisation de l'accompagnement. Elle donnerait aussi à la France l'opportunité de combler son retard par rapport à ses voisins européens.

Aujourd'hui, la question n'est plus de savoir si la musicothérapie est utile, mais de la reconnaître comme un **acte thérapeutique à part entière** et d'en faire un pilier des politiques publiques de santé.

(Tables rondes 3, 4 et 6)



Focus sur la naturopathie

Reconnue par l'OMS et réglementée dans de nombreux pays, la naturopathie demeure en France sans cadre légal. Pourtant, elle répond pleinement aux priorités de la Stratégie nationale de santé, en misant sur la prévention et l'accompagnement à l'hygiène de vie.

Véritable éducateur de santé, le naturopathe agit en complémentarité avec la médecine conventionnelle. Plus de 2 000 études scientifiques attestent de son efficacité, notamment dans la prévention des maladies chroniques.

Une reconnaissance réglementaire, fondée sur une formation agréée et un périmètre clair de pratique, est aujourd'hui indispensable pour protéger le public et donner toute sa légitimité à la profession.

(Tables rondes 2, 5 et 6)



S

Aux côtés des représentants de la profession, des **experts de premier plan** témoignent. Parmi eux, le **Pr Franck Chauvin**, cancérologue et Professeur de santé publique reconnu pour son engagement en faveur de la prévention, le **Pr Grégory Ninot**, fondateur et Président de la Non-Pharmacological Intervention Society (NPIS) et figure internationale des approches non médicamenteuses, ainsi que **Laurence Verneuil**, Chercheur universitaire, Vice-présidente du Collège universitaire de Médecines intégratives et complémentaires (CUMIC), chef d'Unité de Dermatologie.

(Tables rondes 2 et 5)



L'éclairage du **médecin général inspecteur 25**, **Rémi Macarez**, ancien directeur de l'Institution Nationale des Invalides chargée de soigner les blessés de guerre, aujourd'hui directeur d'hôpital public (CH de Dieppe).

Keynote Speaker après-midi



À PROPOS D'ALEVIA CONSEIL

Fondé en 2013, <u>AleVia Conseil</u> est un cabinet indépendant de conseil en affaires publiques qui accompagne entreprises, fédérations et associations dans leurs relations avec les décideurs politiques et les institutions publiques. Ancré dans une conviction forte : le dialogue est la clé de politiques publiques efficaces et durables, AleVia agit à la croisée de la santé, de la sécurité et de l'environnement, en défendant une approche responsable au service des biens communs.

À sa tête, **Nicole Tortello Duban**, ancienne avocate formée en intelligence économique et stratégique à l'Institut des Hautes Études de Défense nationale (IHEDN), incarne cette vision. Sous son impulsion, AleVia Conseil s'est affirmé comme un acteur de référence dans la construction d'un dialogue éclairé entre la société civile et les pouvoirs publics.

L'événement organisé au Palais du Luxembourg s'inscrit dans la dynamique des **Cercles d'AleVia**, espaces de réflexion et de rencontre qui favorisent le croisement des connaissances entre chercheurs, praticiens, décideurs et citoyens, afin d'éclairer les choix publics et de nourrir le débat démocratique.

CONTACT

Nicole Tortello Duban

Tél. 06 58 42 04 80 alevia@alevia-conseil.com

Anthony Lebert

Tél. 06 52 07 27 51 office@alevia-conseil.com

AleVia Conseil

12, rue des Batignolles 75017 Paris

Site internet: www.alevia-conseil.com

AleVia Conseil — 10

INFORMATIONS PRATIQUES

Date: Jeudi 23 octobre 2025

Lieu: Palais du Luxembourg, Salle Médicis

Adresse:

- 15 Ter, rue de Vaugirard 75006 Paris
- 15 Bis pour les PMR (nous prévenir en amont pour faciliter cet accueil)
- Prévoir 10' pour les contrôles de sécurité et l'accès au bâtiment.

Accueil: de 8h15 à 9h30, puis de 13h30 à 14h30.

Conditions d'accès :

- Inscription préalable, au plus tard 72 heures avant l'événement, dans la limite des places disponibles : https://forms.gle/5t1NFibtwZkWzJzi9
- Présentation obligatoire d'une pièce d'identité.
- Métros à proximité : RER Luxembourg, Métro Odéon, Saint-Sulpice.

Hashtag officiel: #SoinsAutrement

Relations presse

Fatma Benbrima, Tél. 06 64 83 18 48 - fatma@fb-rp.com

